

**FICHES DE DONNEES DE SECURITE**

Code : 2F-DQ60-S06

Date mise à jour : 10/01/2018

Version : 2

RISQUES SPECIFIQUES**1. NOM DU PRODUIT**

POLYFIBRE G10 / POLYFIBRE G20 / POLYFIBRE dB G10 / POLYFIBRE dB G20

1.1 Code du produit - EAN

/

1.2 Fournisseur du produit

POLYPROD S.A.S.

- n° appel / fax

03.83.48.88.30 / 03.83.48.92.78

1.3 Types d'utilisations

Isolation thermique des bâtiments – Isolation de sous-face de dalle

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

2.1 Nom chimique du produit (synonymes)

Polystyrène expansé + Laine de bois encollé avec une colle à l'eau (EPS – Poly phényléthène) (WW – Wood Wool)

Teneur : > 2% (W/W)

> 55% (W/W)

< 3%

2.2 Composant apportant un danger :

Pentane (mélanges d'isomères)

Néant

Tris(2-chloroisopropyl) phosphate

2.3 N° enregistrement CAS

Iso-pentane : 78-78-4
n-pentane : 109-66-0

13674-84-5

2.4 N° CE

203-692-4
201-142-8

237-158-7

2.5 N° enregistrement REACH

01-2119459286-30
01-2119475602-38

2.4 Autres données

Pentane :

- Teneur : < 3% en masse
- Classification CE et phrases de Risque : F+ ; R12, Xn ; R65, R66, R67, N ; R51/53

Teneur : < 1%

Classification selon la directive 67/548/CEE : Xn ; R22
Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 (Oral), H302

2.5 Autres information

N° enregistrement CAS pour le polymère (polystyrène) :
- 9003-53-6**3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

3.1 Principaux dangers

- effets néfastes sur la santé
- effets sur l'environnement
- dangers physiques et chimiques

Aucun
Aucun

Le PSE fraîchement transformé dégage du pentane résiduel qui peut former un mélange vapeur de pentane / air explosif dans des espaces confinés, par exemple pendant un transport ou dans un stockage. La limite supérieure d'explosibilité de ce mélange est de 7,8% (v/v), la limite inférieure est de 1,3% (v/v).

<p>4 MESURES DE PREMIERS SECOURS</p> <p>4.1 Symptômes et effets</p> <p>4.2 Mesures de premier secours</p> <p>4.3 Instructions pour médecin</p>	<p>La manutention des panneaux peut engendrer de la poussière de ciment (provenant du/des panneaux de laine de bois).</p> <p>En cas d'inhalation : sortir de la zone enpoussiérée pour respirer de l'air frais. En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment à l'eau afin d'évacuer tous les corps étrangers. En cas d'ingestion : boire beaucoup d'eau et consulter un médecin.</p> <p>Dans tous les cas, si les symptômes persistent, consulter un médecin.</p> <p>Traiter selon les symptômes</p>
<p>5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</p> <p>5.1 Dangers spécifiques</p> <p>5.2 Moyens d'extinction recommandés:</p> <p>5.3 Moyens d'extinction déconseillés</p> <p>5.3 Equipement de protection</p> <p>5.4 Autre information</p>	<p>Combustible. Produits de combustion comprenant monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Fumée pouvant réduire la visibilité. Possibilité de dégagement de traces de styrène, et autres hydrocarbures et leurs produits d'oxydation.</p> <p>Mousse, vaporisation d'eau. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés en cas d'incendie limité seulement.</p> <p>Jet d'eau</p> <p>Vêtements de protection et appareil respiratoire autonome.</p> <p>Refroidir les produits stockés à proximité par arrosage d'eau.</p>
<p>6.MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</p> <p>6.1 Précautions individuelles</p> <p>6.2 Mesures de protection individuelle</p> <p>6.3 Précautions environnementales</p> <p>6.4 Méthodes de nettoyage</p>	<p>Pas de flamme nue ni d'autre source d'ignition à proximité du produit. Ne pas fumer. Eviter les étincelles et la formation de poussière.</p> <p>Aucune mesure spécifique</p> <p>Le produit ne présente pas de risque particulier pour l'environnement.</p> <p>Collecte et mise au rebut (voir section 13)</p>

<p>7.MANIPULATION ET STOCKAGE</p> <p>7.1 Manipulation</p> <p>7.2 Températures de manipulation</p> <p>7.3. Stockage</p> <p>7.4 Températures de stockage</p> <p>7.5 Transfert de produits</p> <p>7.6 Autre(s)</p>	<p>Retirer les sources d'ignition. Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eviter les étincelles.</p> <p>Températures ambiantes</p> <p>Stocker loin des sources de chaleur et d'ignition Eviter l'exposition aux intempéries qui pourrait dégrader la qualité du produit.</p> <p>Moins de 85°C</p> <p>Voir manipulation</p> <p>En cas de découpe du produit, porter des lunettes de protection pour protéger des projections de poussières. Effectuer la découpe dans un milieu ventilé ou au moyen d'un appareil équipé d'une aspiration.</p>
<p>8.CONTROLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE</p> <p>8.1 Mesures d'ordre technique</p> <p>8.2 Valeur limite d'exposition professionnelle</p> <p>8.3 Equipements de protection individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection respiratoire - protection des mains - protection des yeux - protection peau/corps 	<p>Aucune</p> <p>Valeurs indicatives admises par la réglementation française (circulaire 19/07/82) : Pentane : VLE : aucune VME : 600ppm – 1800 mg/m³</p> <p>Eventuellement pendant les opérations de découpe Préconisé Pendant les opérations de découpe ; préconisé le reste du temps Aucune mesure spécifique</p>

<p>9.PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</p> <p>9.1 Etat physique</p> <p>9.2 Forme</p> <p>9.3 Couleur</p> <p>9.4 Densité</p> <p>9.5 Point de fusion</p> <p>9.6 Limite supérieure d'explosibilité</p> <p>9.7 Limite inférieure d'explosibilité</p> <p>9.8 Point éclair</p> <p>9.9 Température d'auto-inflammation</p> <p>9.10 Solubilité dans l'eau</p> <p>9.11 Solubilité dans d'autres solvants</p>	<p>Solide.</p> <p>Produit présenté sous forme de panneau</p> <p>Gris ou beige pour le/les panneau(x) de WW Gris pour le panneau de PSE Incolore pour la colle (blanc lorsqu'elle est fraîche)</p> <p>De 336 à 426 kg/m³ pour la WW De 14 à 17 kg/m³ pour le PSE</p> <p>95-100°C pour le PSE</p> <p>sans objet</p> <p>sans objet</p> <p>370°C (PSE sans pentane résiduel)</p> <p>450°C (PSE sans pentane résiduel)</p> <p>Insoluble</p> <p>Soluble dans des solvants aromatiques, halogénés, et les cétones.</p>
<p>10.STABILITE ET REACTIVITE</p> <p>10.1 Stabilité</p> <p>10.2 Situations à éviter</p> <p>10.3 Produits de décomposition dangereux</p>	<p>Stable dans les conditions normales d'utilisation, et décomposition au-dessus de 200°C. Eviter l'exposition aux intempéries.</p> <p>Chaleur, flammes et étincelles.</p> <p>Monoxyde de carbone ; un dégagement de styrène et autres hydrocarbures et leurs produits d'oxydation peut éventuellement être constaté.</p>

<p>11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</p> <p>11.1 Toxicité aiguë - orale</p> <p>11.2 Toxicité aiguë - cutanée</p> <p>11.3 Toxicité aiguë – inhalation</p> <p>11.4 Irritation des yeux</p> <p>11.5 Irritation de la peau</p> <p>11.6 Sensibilisation cutanée</p> <p>11.7 Effets sur l’homme</p>	<p>L’information fournie est basée sur la connaissance des constituants et de la toxicologie de substances similaires.</p> <p>Aucune</p> <p>Aucune</p> <p>La décomposition thermique à haute température, par exemple au cours de la découpe par fil chaud, peut entraîner un dégagement de styrène et autres hydrocarbures et leurs produits d’oxydation.</p> <p>Pas de risque connu</p> <p>Non irritant</p> <p>Pas de risque connu</p> <p>Aucun.</p>
<p>12.INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES</p> <p>12.1 Mobilité</p> <p>12.2 Persistance/dégradabilité</p> <p>12.3 Bio accumulation</p> <p>12.4 Traitement des eaux résiduaires</p> <p>12.5 Autres informations</p>	<p>L’information fournie est basée sur la connaissance des constituants et de l’écotoxicologie de substances similaires.</p> <p>Flotte sur l’eau</p> <p>Non biodégradable (par nature)</p> <p>Pas de bio accumulation</p> <p>Aucun danger</p> <p>Les petites particules de PSE peuvent avoir des effets physiques sur certains organismes aquatiques et terrestres. Les particules de PSE passent au travers du système digestif des animaux sans subir de dégradation.</p>
<p>13.CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION</p> <p>13.1 Précautions</p> <p>13.2 Elimination des déchets</p> <p>13.3 Elimination des produits</p> <p>13.4 Elimination des emballages</p> <p>13.5 Réglementation française</p>	<p>Se référer à la section 7</p> <p>Valoriser ou recycler si possible. Sinon, éliminer dans un incinérateur ou une décharge autorisés.</p> <p>Valoriser ou recycler si possible. Sinon, éliminer dans un incinérateur ou une décharge autorisés.</p> <p>A éliminer selon la réglementation nationale en vigueur</p> <p>Les déchets de PSE sont des déchets industriels banals.</p>
<p>14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</p> <p>Information générale</p> <p>Remarque</p>	<p>Non classé dans la réglementation internationale et française pour les transports routier, maritime, aérien, ni pour la navigation intérieure.</p> <p>Les informations ci-dessus correspondent aux prescriptions réglementaires en vigueur le jour de l’actualisation de la fiche. Compte tenu d’une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s’assurer de leur validité.</p>

<p>15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES SPECIFIQUES</p> <p>EINECS (CE)</p> <p>MITI (Japon)</p> <p>TSCA (USA)</p> <p>AICS (Australie)</p> <p>DSL (Canada)</p> <p>Législation française</p>	<p>Les polymères sont exemptés.</p> <p>Tous les composants sont listés.</p> <p>Tous les composants sont listés.</p> <p>Tous les composants sont listés.</p> <p>Tous les composants sont listés.</p> <p>Stockage soumis à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) rubrique n°2663.</p>
<p>16. AUTRES INFORMATIONS</p> <p>Usages et restrictions</p> <p>Historique FDS</p> <p>Diffusion FDS</p>	<p>Utilisé comme isolant thermique</p> <p>Version n° 1 : Décembre 2015 Version n° 2 : Janvier 2018</p> <p>L'information contenue dans cette fiche doit être accessible à toute personne susceptible de manipuler le produit.</p>

Avis : Les renseignements contenus dans cette fiche sont fondés sur l'état de nos connaissances sur le produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il a été conçu.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider l'utilisateur à remplir les obligations qui lui incombent au regard de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive, et ne dispense en aucun cas l'utilisateur de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations qui lui incombent.

Cette fiche ne garantit en aucun cas les caractéristiques spécifiques du produit.